



Bienvenue à tous nos campeurs voyageurs et visiteurs

Nous sommes soucieux du confort et de la sécurité de tous nos campeurs et visiteurs.

Toute l'équipe vous souhaite un séjour agréable.

Règlements

Voiture ou VTT et autres véhicules à motorisation

- Pour la sécurité de tous, l'utilisation de votre véhicule sur le site est limitée et la vitesse à respecter est de 5 KM/H
- La circulation en véhicule motorisé est interdite entre de 23 h et 8 h.
- Votre carton de passage doit être visible en tout temps, dans le pare-brise de votre véhicule.
- Vous ne pouvez pas circuler en VTT sur le site, la circulation vous est permise seulement pour vous rendre sur les pistes prévues à cet effet.

Accessibilité

- Pour entrer sur le terrain de camping, vous devez utiliser la carte magnétique qui vous a été fournie lors de votre arrivée, s'il y a lieu. Au moment de votre départ vous devez remettre la carte au poste d'accueil ainsi que votre formule d'enregistrement ou votre passe visiteur, votre dépôt vous sera alors remis, s'il y a lieu.
- L'accès au camping est limité aux personnes ayant acquitté le droit d'entrée,
- Le port du bracelet est obligatoire pour les campeurs voyageurs et les visiteurs, tout contrevenant sera expulsé.
- Tout matériel de loisirs emprunté ou loué doit être remis en bon état (dans le cas contraire, il vous sera facturé.)

Emplacement (arrivée 13 h/départ 12 h)

Si vous souhaitez prolonger votre séjour, vous devez en aviser le Poste d'accueil (dépanneur) avant sa fermeture (la veille) et payer les frais applicables. Pour changer d'emplacement, vous devez en faire la demande.

Camping Summum Inc. ne peut être tenu responsable; de tous bris d'équipement ou blessures à la suite de chutes de branches ou d'arbres, des conditions climatiques ou du comportement d'un tiers.

Environnement, courtoisie et sécurité

- Lors de votre départ (12 h), vous devez déposer vos sacs-poubelle et votre recyclage dans les contenants prévus, à l'avant du camping. Votre site doit être exempts de tout rebus ou autres objets.
- Lors de votre séjour, vous êtes responsables des personnes qui vous accompagnent ainsi que de vos visiteurs.
- Les feux de camp ne doivent jamais être laissés sans surveillance et doivent être éteints avant le coucher. (il est interdit de brûler des déchets ou toute autre matière polluante)
- Les armes de tout genre sont interdites sur le site (ex. : fronde, fusil, couteau, etc.)
- Les pièces pyrotechniques et pétards sont interdits.
- Toutes les drogues sont interdites sur le camping (expulsion).



- Après 23 h, les personnes de moins de 18 ans doivent être accompagnées d'un parent.
- Il est strictement défendu de couper, mutiler ou briser un arbre (amende de 100,00 \$ par arbre abattu ou mutilé)
- Pour le respect de tous les campeurs, vous être priés d'éviter le bruit excessif (surtout, entre 22 h et 8 h).
- Le couvre-feu est à 23 h du dimanche au jeudi et à minuit le vendredi et le samedi.
- IL EST INTERDIT DE FUMER DANS TOUS LES BÂTIMENTS DU SITE, SOUS PEINE D'AMENDE ET EXPULSION.
- LES DROGUES SOUS N'IMPORTE QUELLE FORME SONT STRICTEMENT INTERDITES SUR LE SITE, SOUS PEINE D'EXPULSION.

LA LÉGALISATION DU CANNABIS NE CHANGE EN RIEN LES RÈGLEMENTS DU CAMPING, L'INTERDICTION ET L'EXPULSION RESTE TOUJOURS EN VIGUEUR.

«AUCUNE VIOLENCE VERBALE OU PHYSIQUE OU TOUTE AUTRE FORME D'INTIMIDATION NE SERA TOLÉRÉE. LES PERSONNES CONCERNÉES SERONT IMMÉDIATEMENT EXPULSÉES, ET CE, SANS PRÉAVIS NI REMBOURSEMENT.»

Animaux

- Si vous possédez un animal, celui-ci devra être tenu en laisse en tout temps et vous devrez en restreindre ses aboiements, s'il y a lieu, en prenant les mesures nécessaires.
- La promenade de votre animal doit être effectuée par une personne responsable et en mesure de contenir l'animal. Vous serez personnellement tenu responsable du comportement inadéquat de votre animal (blessures ou bris).
- Vous devez ramasser les excréments de votre animal.
- Votre animal ne peut accéder à la piscine, à l'aire de jeu, la salle communautaire, le dépanneur, les toilettes, les douches et la buanderie.

Piscine (pour éviter un interdit d'accès à la piscine, veuillez suivre ces quelques règles)

- Les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés d'un parent.
- Seul le maillot de bain est permis, aucun autre vêtement n'est accepté, les cheveux doivent être attachés.
- Les contenants de verre sont interdits.
- Pour des raisons de sécurité, la baignade est accessible aux heures indiquées seulement, celles-ci peuvent être modifiées selon les conditions climatiques.

AU PLAISIR DE VOUS REVOIR!